

**Coalition Longueuil - Équipe Catherine Fournier  
présente un plan solide pour assurer le droit au logement**

Longueuil, le 10 juin 2021 – Dans le contexte de la crise du logement frappant de plein fouet le Québec et à l’approche du 1er juillet, Coalition Longueuil – Équipe Catherine Fournier présente son plan pour assurer le droit à un logement sain et abordable pour la population longueuilloise.

« La question du logement a toujours été centrale à mon engagement politique, comme il s’agit du principal déterminant de la santé des individus. C’est majeur. Au cours de mes mandats comme députée, je suis intervenue à de nombreuses reprises sur le sujet à l’Assemblée nationale. J’ai aussi eu l’occasion de rencontrer des groupes œuvrant dans tous les secteurs de l’habitation au fil des années. Cette expérience m’a permis de développer une analyse fine du dossier. Comme future mairesse, j’ai un plan solide pour assurer aux Longueuilloises et aux Longueuillois le droit à un logement sain et abordable », a annoncé d’entrée de jeu Catherine Fournier.

« La situation était déjà préoccupante depuis longtemps mais cette année, c’est pire que pire. On n’a qu’à faire un tour sur Facebook Marketplace ou Kijiji pour le constater : le prix des logements a grimpé en flèche depuis le début de la pandémie. Ça devient extrêmement difficile pour la population longueuilloise de se loger à un prix décent, et le choix de logements est très limité, ce qui peut forcer certaines personnes à accepter des conditions d’insalubrité, faute d’alternative. C’est sans parler des familles de plusieurs enfants, qui ont encore moins d’options pour se loger, les logements à chambres multiples étant encore plus rares et recherchés. Heureusement, il existe des solutions pour améliorer la situation à court, moyen et long terme, et c’est ce que je propose aujourd’hui avec mon équipe. Nous agissons sur plusieurs fronts pour avoir l’effet escompté : règlement d’inclusion obligeant les promoteurs à contribuer à l’offre de logements sociaux, abordables et familiaux, limitation plus forte de la conversion d’immeubles locatifs en condos, facilitation de la conversion d’immeubles commerciaux en logements et droit de préemption municipal sur les terrains et les immeubles multilogements », a décliné la candidate à la mairie.

« C’est d’ailleurs moi qui ai fait adopter une motion à l’Assemblée nationale garantissant aux villes l’octroi d’un droit de préemption par le gouvernement du Québec, c’est-à-dire la possibilité pour une municipalité de se réserver le droit de premier achat sur certains terrains ou immeubles qui permettront de construire des logements sociaux, abordables et communautaires par la suite. Longueuil doit se prévaloir de ce droit et faire preuve de vision », a précisé Catherine Fournier.

## EN RÉSUMÉ

Le plan de Coalition Longueuil – Équipe Catherine Fournier pour assurer le droit au logement se décline en cinq mesures phares :

1. Adopter un règlement d'inclusion obligeant les promoteurs à contribuer à l'offre de logements sociaux, abordables et familiaux ;
2. Faire passer de 2 à 3% le taux d'inoccupation minimal en-deçà duquel la conversion d'immeubles locatifs en condos est interdite ;
3. Faciliter la conversion d'immeubles commerciaux, incluant les édifices à bureaux et les motels, en logements locatifs ;
4. Se prévaloir du droit de préemption municipal sur les terrains et immeubles multilogements accordé par le gouvernement du Québec ;
5. Mettre en place des cellules d'inspecteurs dédiés à temps complet afin d'assurer une meilleure application du code municipal de Longueuil en matière de salubrité des logements, ainsi qu'un meilleur suivi pour les locataires.

« On sait à quel point il manque de logements sociaux et abordables dans nos quartiers. Catherine l'a souvent répété dans ses interventions à l'Assemblée nationale : ce sont près de 2 000 ménages qui sont présentement sur une liste d'attente pour une place à Longueuil. Pendant ce temps-là, on annonce d'immenses projets de développement immobiliers dans le secteur du centre-ville, ce qui est une bonne chose pour la densification, mais on rate complètement l'occasion de répondre aux besoins impérieux de la population du Longueuil actuel. Montréal a adopté un règlement d'inclusion il y a quelques années et ça fonctionne. Il n'y a aucune raison pour laquelle Longueuil ne pourrait pas le faire aussi » a renchéri Carl Lévesque, réagissant ainsi au passage à l'annonce de la première phase du projet de Devimco, mardi dernier.

« Je salue l'investissement de Devimco, mais les promoteurs devraient également avoir la responsabilité de contribuer à une saine mixité sociale et pour cela, la Ville de Longueuil doit exercer son leadership, comme l'a fait la métropole. C'est ce à quoi je veillerai en tant que mairesse. Le développement de l'offre de logements abordables est également une façon de contribuer à l'essor de notre économie locale : les gens ne peuvent pas tellement se permettre de dépenser dans nos commerces de proximité lorsqu'ils consacrent plus de 50 % de leur revenu pour se loger, comme c'est actuellement le cas de milliers de ménages à Longueuil », a poursuivi la candidate à la mairie et cheffe de Coalition Longueuil, Catherine Fournier.

« Comme le logement est en partie une compétence d'agglomération, je tendrai la main aux villes liées pour qu'on puisse se doter d'un plan commun, qui pourra ainsi maximiser son efficacité. J'offrirai une posture de collaboration à mes collègues dans cette démarche. Comme ils connaissent mieux que quiconque la réalité du terrain, je souhaiterai également inclure les groupes communautaires dans le processus, dans une logique de concertation. C'est ma façon de faire de la politique », a-t-elle conclu.

